

# PRECONISATIONS

Vous souhaitez faire le point sur  **votre démarche export**. Le Conseiller en Développement International de votre Chambre de commerce et d'industrie est à votre disposition pour **un entretien individuel**.

## Préconisations



### • Descriptif :

Vous souhaitez vous lancer dans le développement export de votre entreprise ou vous avez récemment effectué cette démarche.

Le Conseiller en Développement International de votre CCI est à votre disposition, lors d'un entretien individuel (de préférence après la réalisation d'un diagnostic export) pour établir avec vous des préconisations afin de mettre votre entreprise dans les meilleures dispositions pour réussir votre démarche à l'international.

### • Modalités :

Un entretien individuel en vos locaux avec le Conseiller en Développement International de votre CCI. Votre Conseiller vous remettra un document présentant le compte rendu de cet entretien et les préconisations qu'il suggère pour optimiser votre démarche export.

### • Coût de la prestation :

Prestation entièrement prise en charge par votre Chambre de Commerce et d'Industrie.

### • Pour obtenir un entretien :

Contactez le Conseiller en Développement International de votre Chambre de Commerce et d'Industrie.